

# Le pétrole se maintient et frôle les 74 dollars

Page 3

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5406 - Mardi 22 juin 2021 - Prix : 10 DA

Médias

## L'accréditation d'El Hayat TV suspendue pour une semaine

Page 16

Atteintes aux symboles de l'unité nationale et de l'histoire de l'Algérie

## Le FFS dénonce une «offensive abjecte»

Page 2

21<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie

### De belles prestations à découvrir

Page 7

Plusieurs personnes arrêtées, d'autres recherchées

### Législatives : la justice continue à sévir

Page 2

Constantine

### Arrestation d'une jeune femme pour escroquerie via les réseaux sociaux

Page 3

### Les pompiers s'armeront de drones contre les feux

# Les incendies ravagent déjà nos forêts



Ph/D. R.

«Afin de lutter efficacement contre les feux qui ravagent déjà nos forêts, l'Algérie va développer l'utilisation des moyens aériens par l'acquisition d'avion bombardiers d'eau et de drones», a indiqué, hier, la directeur général des forêts, Ali Mahmoudi. Page 2

Algérie/Libye

### Sonelgaz lance un projet d'interconnexion électrique entre Hassi Messaoud et Ghadamès

Page 4

Canal Algérie

### Décès de la journaliste et présentatrice Wafa Meftah Rezki

Page 16

Les pompiers s'armeront de drones contre les feux

# Les incendies ravagent déjà nos forêts

■ «Afin de lutter efficacement contre les feux qui ravagent déjà nos forêts, l'Algérie va développer l'utilisation des moyens aériens par l'acquisition d'avion bombardiers d'eau et de drones», a indiqué, hier, le directeur général des forêts, Ali Mahmoudi.

Par Thinhinene Khouchi

**S'**exprimant, hier, sur les ondes de la Radio nationale, le directeur général des forêts a indiqué que plusieurs feux de forêt ont eu lieu ces derniers semaines et afin de soutenir le processus de lutte contre les incendies de forêt «toutes les capacités seront mobilisées». «La direction a l'intention d'acquérir des avions bombardiers d'eau ainsi que 80

Atteintes aux symboles de l'unité nationale et de l'histoire de l'Algérie

## Le FFS dénonce une «offensive abjecte»

Le Front des forces socialistes (FFS) a dénoncé, hier, une «offensive abjecte contre les symboles les plus emblématiques de l'unité nationale et de l'histoire de l'Algérie», estimant que l'objectif de ces «attaques méprisables» était de «semmer la discorde et la division entre les Algériennes et les Algériens». «Nous assistons ces dernières semaines à une offensive abjecte contre les symboles les plus emblématiques de l'unité nationale et de l'histoire de notre pays», a écrit le FFS dans une déclaration rendue publique, signée par son premier secrétaire national, Youcef Aouchiche.

Citant comme exemple «l'ignoble acte de vandalisme» orchestré contre la statue de Hocine Ait-Ahmed», érigée en sa mémoire dans la commune de Ouacif (Tizi Ouzou), le FFS a indiqué que cette «offensive se manifeste par des attaques méprisables et méthodiques contre tout ce qui nous unit, dans l'objectif de semer la discorde et la division entre les Algériennes et les Algériens».

Il a ajouté que ces «apprentis sorciers qui agissent en pyromanes et qui ont l'habitude de nager dans les eaux troubles», jouent sur «toutes les sensibilités dans l'espoir d'attiser la haine et raviver le spectre de la violence dans le pays».

«Ces tristes individus tentent de ramener la grandeur et la profondeur historique légendaire de l'Algérie au niveau des limites de leur entendement mesquin et de leur enfermement sectaire et suicidaire pour s'en prendre aux constantes et aux symboles de notre nation», a déploré le FFS, rappelant que ces symboles historiques «ont hissé l'Algérie au rang de Nation respectée et mondialement reconnue après que l'agression impérialiste de la colonisation française ait tout fait pour l'anéantir et dépouiller son peuple de son histoire et de sa capacité à faire société». **O. N.**

camions-citernes pour une première intervention, et l'acquisition de drones pour éteindre les incendies dans les endroits difficiles», a-t-il ajouté. «Avec les drones, on peut couvrir les forêts de manière beaucoup plus systématique et c'est plus sécuritaire», a expliqué Ali Mahmoudi. Lors de son passage à la radio Chaîne 1, le directeur général des forêts a déclaré que «80 camions-citernes pour l'intervention initiale ont été acquis auprès de l'usine de Tiaret, affiliée au ministère de la Défense nationale, et les travaux ont commencé avec l'Institut national de technologie industrielle portanta sur la réalisation d'un drone spécial pour la surveillance et lutte contre les feux de forêt».

«S'ajoute à cela, a poursuivi Ali Mahmoudi, l'élaboration d'un cahier des charges avec le ministère de l'Intérieur pour l'acquisition ou la location de petits avions à propulsion hydraulique, fiables dans les premières phases d'intervention afin de limiter la propagation des incendies». M. Mahmoudi a souligné que les préparatifs de la saison chaude pendant laquelle les incendies augmentent, ont été accommodés en préparant un plan élaboré en «exploitant 404 tours de surveillance qui seront dotées de 940 travailleurs, 470 équipes mobiles composées de 2 675 travailleurs, ainsi que 28 camions-citernes pour l'approvisionnement en eau, en plus de 15 nouveaux camions qui seront acquis en prime». Il faut joindre à cela «l'adoption de 2 892 points d'eau équipés pour fournir de l'eau en cas d'incendie, et la préparation de 178 ateliers d'inter-



P.V.D. R.

vention constitués de 10 000 travailleurs, dont la plupart relèvent du Complexe du génie rural». Et parce que la période des incendies coïncide avec la période de collecte du liège, il existe des ateliers dans les forêts de liège pour récolter les richesses, en plus de 2 000 appareils de télécommunication. Il s'agit de la formation de comités opérationnels au niveau des 40 wilayas touchées par les incendies de la saison dernière, dirigés par les gouverneurs, 461 comités au niveau des districts et 1 315 comités au niveau municipal, en plus des 1 542 comités pour les citoyens vivant dans ou près des

forêts. L'intervenant est aussi revenu sur les pertes causées par les incendies de l'année dernière, qui ont été estimées à 44 000 hectares, dont 16 000 de forêts. M. Mahmoudi a ensuite indiqué que selon les bilans établis en matière d'incendie, les

causes inconnues sont de l'ordre de 80 %, alors que de l'autre côté de la Méditerranée, ils sont arrivés à inverser la proportion. «L'objectif tracé pour nous est d'arriver à déceler les vraies raisons pour attaquer le mal à la racine». **T. K.**

Bilan des dernières 24 heures

## Virus : 366 nouveaux cas et 10 décès

L'Algérie a enregistré 10 nouveaux décès du coronavirus ces dernières 24 heures, trois cas de plus qu'hier (7), portant à 3 641 le total des morts, a annoncé, hier, le ministère de la Santé. Le nombre de contaminations a connu une hausse, avec 366 cas, soit 24 cas de plus par rapport au bilan d'hier (342), pour atteindre, au total, 136 294 cas confirmés. **R. N.**

Plusieurs personnes arrêtées, d'autres recherchées

## Législatives : la justice continue à sévir

**P**lusieurs personnes sont arrêtées, d'autres mises sous contrôle judiciaire ou recherchées pour des faits en lien avec le déroulement des élections législatives du 12 juin dernier. Le ministère de la Justice évoquant, dans un communiqué, les efforts visant à assurer la régularité des législatives, a indiqué que «des mesures judiciaires ont été prises à l'encontre des contrevenants aux dispositions de la loi organique portant régime électoral, donnant lieu au placement de 35 personnes sous mandat de dépôt et de 10 autres sous contrôle judiciaire». Aussi, les juridictions ont prononcé contre certains «des peines de prison ferme oscillant entre 6 et 18 mois et une amende allant jusqu'à 100 000 DA», et ce, dans le cadre de poursuites judiciaires conformément aux procédures de comparution immédiate pour 39 personnes et d'enquête judiciaire

pour 30 autres. Cependant, l'action des autorités concernées ne s'arrête pas à ce stade, apprend-on. En fait, la police judiciaire «poursuit ses investigations à travers l'ensemble du territoire national concernant 86 faits signalés, impliquant 67 personnes et d'autres non identifiées», ajoute le ministère de la Justice. Il précise, par ailleurs, que les faits signalés concernent notamment «la distribution le jour du scrutin de documents en lien avec la campagne électorale, la perturbation du fonctionnement d'un bureau de vote, l'intrusion dans un centre de vote, le vol de bulletins de vote d'un bureau de vote pour leur distribution à l'extérieur, l'offre de dons en numéraire aux électeurs pour influencer leur vote et l'introduction de bulletins de vote dans l'urne sans la présence d'électeurs». La réaction de la justice intervient quelques jours après l'annonce des résultats

provisaires des élections législatives. Jeudi dernier, le parquet général près la cour de M'sila a annoncé que 7 individus impliqués dans une affaire de fraude lors des législatives ont été placés en détention provisoire. Des faits remontent au signalement parvenu au Parquet général par la délégation locale de l'Autorité nationale indépendante des élections (Anie), faisant état de fraudes enregistrées dans la commune de Maarif, où a été forcé le bureau de vote N° 19 au centre Djebel Thamer. Des instructions ont aussitôt été données pour diligenter une enquête préliminaire approfondie, auditionner toutes les personnes concernées et présenter les parties impliquées. Les accusés étaient poursuivis pour «gonflage et dénaturation des PV et des bulletins des électeurs, perturbation du fonctionnement du bureau de vote et atteinte à l'exercice du droit et à

la liberté de vote, conformément aux articles 286 et 295 de la loi organique relative au code électoral». Ainsi, contrairement aux échéances électorales précédentes où ce genre de dépassements, même signalés, reste sans suite, cette fois, la loi est en passe d'être appliquée dans toute sa rigueur. L'on s'attend même à d'autres arrestations et comparutions devant les juges, puisque bien d'autres affaires ne sont pas encore élucidées et des individus impliqués ne sont pas identifiés. Il est à rappeler également que le Conseil constitutionnel était destinataire de plus de 400 recours déposés par des candidats. Selon des sources médiatiques, des députés sortis vainqueurs sont actuellement dans le collimateur de l'Anie qui les soupçonne d'avoir bénéficié de financements irréguliers lors de la campagne électorale.

Aomar Fekrache

Le Brent en hausse

# Le pétrole se maintient et frôle les 74 dollars

■ Après une année 2020 noire, marquée par un effondrement des prix du baril de pétrole, celui-ci connaît une nette hausse depuis quelques semaines et retrouve des niveaux de prix jamais atteints depuis 2018.



P.V.D. R.

Par Meriem Benchaouia

Les cours de pétrole allaient de l'avant hier, soutenus par la demande et l'élection du conservateur Ebrahim Raïssi en Iran, susceptible de compliquer les négociations sur le nucléaire iranien et de retarder d'autant le retour de ses millions de barils sur le marché. Vers 11h25, le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en août valait 73,93 dollars à Londres, en hausse de 0,57 % par rapport à la clôture de vendredi. A New York, le baril de WTI pour le mois de juillet gagnait dans le même temps 0,60 %, à 72,07 dollars. «Le scénario haussier est toujours intact grâce à une deman-

de mondiale qui se redresse», a expliqué Bjarne Schieldrop, analyste de Seb. Mercredi dernier, le Brent et le WTI ont même touché en cours de séance de nouveaux records en plusieurs années, à 74,96 dollars et 72,99 dollars, une première depuis respectivement mai 2019 et octobre 2018. «L'élection d'Ebrahim Raïssi comme nouveau président iranien est susceptible de retarder le retour de son pétrole sur le marché», a continué Bjarne Schieldrop, mais pas de le faire «dérailer». Le candidat ultra-conservateur, proclamé vainqueur de l'élection présidentielle iranienne samedi, doit succéder au modéré Hassan Rohani en août. Bien qu'issu d'un courant politique se caractérisant par

l'antiaméricanisme et le rejet de l'Occident, Ebrahim Raïssi a néanmoins rappelé pendant la campagne que la priorité était d'obtenir la levée des sanctions pour sortir le pays de l'ornière. Au lendemain de son élection, plusieurs diplomates qui tentent de ressusciter l'accord sur le nucléaire iranien à Vienne, en Autriche, ont déclaré «se rapprocher» d'un accord, mais des points d'achoppement demeurent. «Si les prix se maintiennent jusqu'au début du mois prochain, cela ne fera qu'augmenter la probabilité que l'Opep+ ouvre davantage les vannes», ont par ailleurs averti Warren Patterson et Wenyu Yao, d'ING. Les membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole

(Opep) se retrouvent le 1<sup>er</sup> juillet pour arrêter leurs quotas de production à compter du mois d'août. Pour rappel, les membres de l'Opep+ avaient décidé au début du mois de se conformer à leur politique d'augmentation progressive de la production de pétrole d'ici juillet. Cette stratégie consiste en un retour par palier entre mai et juillet d'un total de près de 1,2 million de barils par jour supplémentaires, auquel s'ajoute le volume d'un million de barils qui avait été retiré volontairement par Riyad au début de l'année. Dans son dernier rapport mensuel publié il y a quelques jours, l'Opep table sur une accélération de la reprise de la demande pétrolière au cours de la deuxième partie de l'année. Elle confirme ses prévisions pour cette année d'un rebond de 6 millions de barils par jour (mb/j) de la demande mondiale, qui devrait ainsi atteindre 96,58 mb/j. Ce rebond fait suite à une chute encore plus importante de 9,3 mb/j de la demande l'an dernier, en raison de la pandémie de Covid-19 qui a freiné l'activité et quasiment mis à l'arrêt le transport aérien mondial. Cette année, «la reprise économique mondiale a été retardée en raison de la résurgence des infections du Covid-19 et des nouvelles mesures de confinement dans des économies clés», note l'Opep. Mais elle ajoute que la vaccination et l'assouplissement des mesures de restrictions notamment alimentent «l'optimisme sur le fait que la pandémie pourrait être contenue dans les mois qui viennent». Tout comme la croissance économique, la demande pétrolière devrait accélérer au cours de l'année, prédit ainsi l'Opep. Elle prévoit une

demande de 94,1 mb/j au premier semestre, puis de 99 mb/j au second, avec une progression des mobilités et donc de la consommation d'essence ou de diesel. Cet optimisme conforte l'Opep qui avait restreint avec ses alliées au sein de l'Opep+ sa production pour soutenir les cours pendant la crise, mais est désormais décidée à desserrer le robinet. **M. B.**

## Constantine Arrestation d'une jeune femme pour escroquerie via les réseaux sociaux

La brigade criminelle du service de la police judiciaire de la sûreté de wilaya de Constantine a arrêté une jeune femme, âgée de 34 ans, pour escroquerie via les réseaux sociaux, a-t-on appris, hier, auprès de la cellule de communication de ce corps de sécurité.

Les faits de cette affaire font suite au dépôt de plaintes par plusieurs personnes ayant fait l'objet d'escroquerie par une jeune femme lors de transactions effectuées sur le réseau social Facebook, en proposant des appareils électriques et électroménagers de marques mondialement connues à bas prix, à préciser la même source.

Les investigations qui ont été menées ont permis d'identifier et d'arrêter la personne impliquée dans cette affaire, a ajouté la même source. L'enquête a montré, par ailleurs, que cette jeune femme, recourant à des pseudonymes, procède en créant des pages à travers lesquelles elle propose des produits en demandant à ses victimes de verser l'argent sur son compte postal sans fournir le produit en question, avant de fermer le compte et d'ouvrir un autre sous un nouveau pseudonyme, a souligné la même source, indiquant que la valeur de l'argent volé aux victimes a dépassé neuf millions de DA.

Aussi, il a été également constaté au cours de l'enquête que la personne concernée faisait l'objet de recherches conformément à des décisions judiciaires dans plusieurs wilayas du pays, a-t-on affirmé.

Après le parachèvement des procédures juridiques, un dossier pénal a été établi à l'encontre de la mise en cause pour «délit d'escroquerie du public via les réseaux sociaux», suite auquel elle a été présentée devant le Parquet local, a-t-on fait savoir. **M. O.**

## Enseignement supérieur-Huawei Algérie

### Mémorandum d'entente pour la formation des ressources humaines

Le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Abdelbaki Benziane, et le directeur général de Huawei Algérie, Eason Yi, ont procédé, hier à Alger, au renouvellement d'un mémorandum d'entente portant sur la formation des ressources humaines dans le domaine des nouvelles technologies de l'information et de la communication (TIC).

«Cet accord s'inscrit dans le cadre du mémorandum d'entente signé entre le MESRS et Huawei Algérie en 2018, visant à former nos ressources humaines dans les domaines des technologies et des communications, de sorte à répondre aux besoins nationaux en compétences dans ces spécialités», a déclaré M. Benziane, lors de la cérémonie de signature organisée au siège de son département.

Cette signature, a-t-il ajouté, s'inscrit également dans le cadre de «la stratégie du secteur pour

le renforcement de l'ouverture de l'université algérienne sur l'environnement socio-économique national, régional et international, de même que pour la mise en place des mécanismes à même de connecter cette dernière aux entreprises».

Il est également question, a-t-il poursuivi, de «lancer des projets et programmes communs pour bénéficier de l'expertise de ce groupe international dans les domaines des technologies et de l'information, tout en œuvrant ensemble à créer un environnement favorable aux formations en milieu universitaire».

Le ministre a, à cette occasion, souligné «la volonté de renforcer le partenariat liant les deux parties et ce, à travers un agenda concret, pragmatique et basé sur des outils garantissant «la pérennité» de cette coopération», rappelant la création, dans cette optique, des Ecoles supérieures de l'Intelligence artificielle et des Mathématiques. Les

activités des deux établissements, domiciliés au niveau du Pôle technologique de Sidi Abdellah, devant démarrer à la rentrée universitaire 2021-2022, a-t-il noté. Autant de projets, a encore souligné M. Benziane, qui tendent à «préparer une élite hautement qualifiée pour répondre aux exigences du secteur socio-économique, public et privé, tout en étant en mesure de s'adapter aux mutations du monde actuel, notamment en matière de spécialisations et de métiers d'avenir».

Dans ce sens, il est «attendu du Groupe Huawei Algérie l'accompagnement et la contribution dans la formation de cette élite, ainsi que l'assistance des Instituts et des Ecoles dans les nouvelles spécialités appelées à renforcer le nouveau Pôle technologique», a insisté le ministre.

Tout en saluant le «renouvellement du mémorandum d'entente» en question, M. Yi a affirmé, pour sa part, que celui-ci

contribuera au «renforcement» de la coopération entre le MESRS et Huawei Algérie, se félicitant que cette dernière soit devenue, plus de 20 ans durant, «l'un des fournisseurs de l'Algérie en solutions».

A ce titre, a-t-il ajouté, le groupe international a été «pleinement associé à la réalisation des infrastructures des TIC dans le pays ayant connu une utilisation accrue de la communication et une forte demande pour le service en ligne», avant de rappeler la création, en 2018 en Algérie, de Huawei ICT Académie dont plus de 800 étudiants et plus de 30 enseignants ont été, à ce jour, certifiés.

A noter, enfin, l'inauguration, à l'issue de la cérémonie de signature du mémorandum d'entente, d'un espace dédié à la formation dans le domaine des TIC, au siège même du MESRS et ce, au profit du personnel de ce département ministériel. **K. L.**

Algérie/Libye

# Sonelgaz lance un projet d'interconnexion électrique entre Hassi Messaoud et Ghadamès

■ Le président-directeur général de Sonelgaz, Chaher Boulakhras, a annoncé, hier à Alger, un projet d'interconnexion entre le réseau électrique algérien de Hassi Messaoud avec celui de la Libye via Ghadamès, soulignant que cette décision «historique» va consolider la vision de l'interconnexion du réseau du Maghreb, de l'Afrique du Nord et de la région subsaharienne.

Par Hocine H.

**S** exprimant sur les ondes de la Chaîne 3 de la Radio nationale, M. Boulakhras a indiqué que «la décision sur le projet d'interconnexion du réseau électrique du Grand Sud entre Hassi Messaoud et Ghadamès a été prise récemment lors de l'Assemblée générale du groupe Sonelgaz, tenue le 31 mai dernier

et sur proposition de Sonelgaz».

Dans ce contexte, il a souligné que ce projet s'inscrit dans le cadre de l'accord de partenariat et du memorandum d'entente entre l'entreprise Sonelgaz et la Compagnie générale de l'électricité de Libye (Gecol), signés en décembre 2020 et visant à mettre en place «les véritables jalons de coopération entre les deux pays et entre les deux entreprises du secteur».

Le P-dg de Sonelgaz a mis en exergue, à ce propos, que cet «important» projet permettra des échanges en matière énergétique entre les deux pays, mais aussi à consolider «la vision d'aller vers l'interconnexion du réseau du Maghreb, de l'Afrique du Nord et de la région subsaharienne».

Ce projet, qu'il a qualifié de «complexe» et de «capitaliste», en raison de son étendue sur 520 kilomètres, sera accompagné, selon lui, par des mécanismes de financement et une ingénierie financière en vue de le réaliser, ajoutant que «des études de faisabilité sont en cours de réalisation avec une très bonne cadence».

«Nous sommes en train de mettre en place ce projet graduellement. Il s'agit d'un projet sur 3 ans selon le mode opératoire que nous avons adopté», a-t-il expliqué.

Dans le même ordre d'idées, il a réitéré «l'engagement de l'Algérie, via l'entreprise Sonelgaz, à soutenir la République libyenne dans son nouveau décollage économique».

«Nous sommes présents en Libye et nous travaillons depuis 6 mois. Les relations sont excellentes dans ce domaine. Il y a une très bonne volonté politique affichée entre les deux pays et aussi par les deux sociétés.



Chaher Boulakhras, P-DG de Sonelgaz

Sonelgaz est prête à mettre à profit toute son expérience énergétique et ses ressources matérielles et humaines dans le cadre du principe gagnant-gagnant», a-t-il assuré.

Dans ce sillage, M. Boulakhras a affirmé que le Groupe Sonelgaz a pris aussi la décision de renforcer sur le court terme la flotte de l'entreprise libyenne Gecol par des turbines mobiles d'une capacité de 265 mégawatts (MW) à partir du mois de juillet prochain, tout en faisant état de l'intervention réussie des équipes de Sonelgaz dépêchées au niveau de la centrale Khoms (Tripoli), qui a permis de récupérer une «grande puissance et de soulager le réseau libyen».

Cette équipe de 30 techniciens et ingénieurs algériens a été déployée en Libye pour assurer des interventions et le diagnostic nécessaire, a-t-il ajouté, précisant que le réseau libyen nécessite d'être réhabilité et reconstruit.

«Nous travaillons sur la partie haute tension, la formation, la numérisation et aussi l'activité de la maintenance des équipements, des réseaux et des centrales de production avec des pièces de rechange fabriquées en Algérie», a-t-il fait savoir.

Evoquant, par ailleurs, le plan stratégique tracé à l'horizon 2035 au niveau international, M. Boulakhras a soutenu que le Groupe Sonelgaz envisage de conquérir le potentiel du

marché africain dans le cadre d'une vision «stratégique et pragmatique».

Le Groupe Sonelgaz est déjà présent dans 9 pays africains à travers des actions de formation assurées par la filiale IFEG, a fait observer son P-dg, affirmant que «l'Afrique dispose d'un énorme potentiel avec plus de 640 millions d'Africains qui n'ont pas aujourd'hui accès à l'énergie». «Sonelgaz prépare sa feuille de route sur l'international pour saisir toutes les opportunités qui peuvent s'offrir à l'entreprise», a-t-il précisé tout en mentionnant que la nouvelle direction dédiée au développement à l'international est «très active».

H. H.

## Jijel Récolte prévisionnelle de plus de 12 000 quintaux de liège

Les services de la Conservation des forêts de la wilaya de Jijel prévoient une récolte de plus de 12 000 quintaux de liège au cours de la saison 2020/2021, a-t-on appris, dimanche, auprès de ces services.

La récolte qui a été entamée dans la commune de Texenna (25 km au sud de Jijel) devra permettre de récolter environ 12 300 quintaux de ce produit dont la demande a augmenté dernièrement à l'échelle locale et mondiale, a-t-on indiqué.

Deux ateliers ont été ouverts dans une première phase à Maktaâ Echouf, dans la forêt domaniale Beni Khettab, dans la commune Texenna, sur un total de 40 ateliers qui seront ouverts à travers les communes montagneuses de cette wilaya, ont indiqué les services de la Conservation des forêts.

Plusieurs sorties d'observation ont été effectuées par l'entreprise de génie rural pour tester la possibilité d'extraction du liège dans les secteurs programmés pour exploitation, notamment dans les circonscriptions d'El Aouana et Taher.

Les arbres sur lesquels le liège a été récolté durant les 10 dernières années ne seront pas concernés, selon les services de la Conservation qui ont précisé que la forêt de chêne-liège de la wilaya, s'étendant sur plus de 70 000 ha, a été divisée en plusieurs circonscriptions et chaque année la récolte est menée dans certaines circonscriptions délimitées.

Le chêne-liège n'est écorcé qu'en tenant compte de plusieurs conditions, dont la présence d'une certaine teinte sur l'arbre visible à l'œil nu, a-t-on expliqué, soulignant que la récolte du liège requiert des techniques particulières pour éviter d'endommager la couche mère de l'arbre ou son infestation par des champignons.

R. A.

ANADE

## 233 dossiers acceptés pour le remboursement des dettes d'entreprises en difficulté

**L'**Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (Anad, ex-Ansej) a accepté 233 dossiers supplémentaires, en vue du remboursement des dettes des entreprises en difficulté, pour plus de 35 milliards de centimes, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère délégué chargé des Micro-entreprises.

«En application des axes de la nouvelle stratégie mise en place pour la relance du dispositif Anade et la prise en charge des micro-entreprises en diffi-

culté à travers le remboursement de leurs dettes ou la relance de leurs activités, selon le cas, une 11<sup>e</sup> séance de travail de la Commission de garantie, composée de représentants du Fonds de caution mutuelle de garantie risques/crédits jeunes prometteurs et de l'Anade et chargée de l'examen de ces dossiers, a été tenue dimanche», lit-on dans le communiqué.

Lors de cette séance tenue au siège de l'Anade, il a été procédé à l'examen de 500 dossiers présentés par les repré-

sentants des banques, débouchant sur la validation de 233 dossiers pour le remboursement de plus de 35 milliards de centimes. Par ailleurs, le traitement de 261 dossiers a été reporté, les entreprises en question étant toujours en activité. Il s'agit donc de réexaminer les dossiers et d'accompagner ces entreprises par l'Anade, par un rééchelonnement de leurs dettes, à la faveur de plans de charge pour la relance de leurs activités à travers les accords conclus. La même source fait état également de la régularisa-

tion définitive de 6 dossiers par des propriétaires de micro-entreprises, à travers le paiement de leurs créances auprès des banques et de l'Agence.

Ainsi, le nombre global des micro-entreprises en difficulté, dont les dossiers ont été examinés lors des séances, s'élève à 5 515 dossiers, selon le communiqué qui fait savoir que d'autres séances seront programmées chaque semaine, d'autant plus que pas moins de 500 dossiers seront examinés à chaque séance.

Daïli N.

# Des actions «prioritaires» initiées dans les domaines de l'investissement et de la digitalisation

■ Plusieurs actions «prioritaires» ont été initiées, au cours du premier semestre 2021, dans le secteur de l'Industrie, notamment la refonte du cadre juridique régissant l'investissement et le foncier industriel, ainsi que l'accélération du processus de digitalisation des dispositifs régissant les activités industrielles.

Par Farid M.

Dressant un bilan sur les projets engagés jusqu'au 15 juin en cours, le ministère de l'Industrie a fait état de la révision du cadre juridique relatif à l'investissement, portant notamment sur des allègements et le renforcement des prérogatives de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi) en vue d'offrir davantage de facilitations aux investisseurs et d'évoluer vers le guichet unique. Concernant l'accès au foncier industriel, le ministère a évoqué le lancement d'un nouveau cadre juridique et la fusion de deux entités pour la création d'un Office national du foncier industriel (Onfi), de manière à assurer une «meilleure prise en charge de la problématique liée à l'offre et à la demande». Le ministère a annoncé également avoir entamé l'examen d'une révision des conditions et des modalités de concession de terrains relevant du domaine privé de l'Etat, situés au niveau des zones industrielles, des actifs excédentaires des entreprises publiques économiques, ainsi que des actifs résiduels des entreprises dissoutes. Autre action engagée par le département de l'Industrie figure celle portant sur la mise en œuvre d'un processus de digitalisation des principaux dispositifs régissant les activités industrielles.

A ce titre, de nouveaux cadres

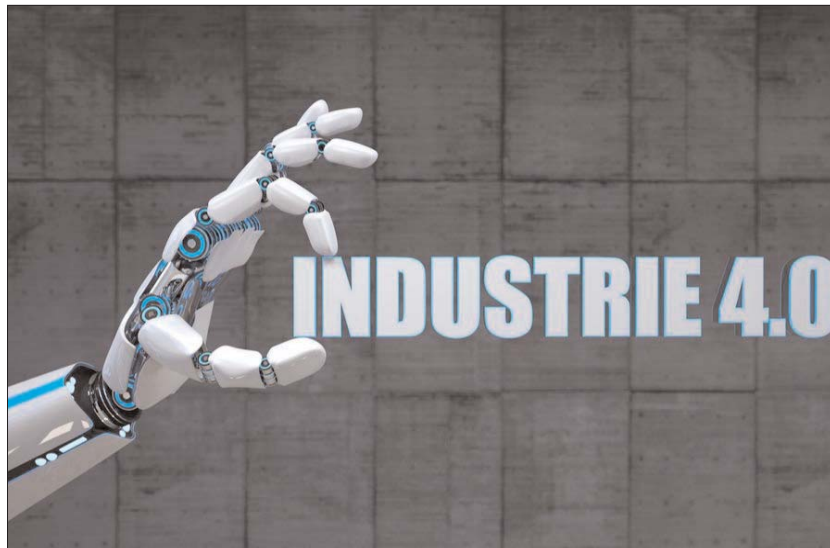
réglementaires ont été récemment adoptés avec la mise en place d'un processus de gestion automatisée des dispositifs gérés par le ministère de l'Industrie.

Ainsi, une nouvelle plateforme numérique accessible via Internet permet à l'ensemble des opérateurs économiques d'être en relation avec les dispositifs régissant les activités industrielles afin de garantir la réception de la demande, le traitement, la notification et le suivi de l'évolution des dossiers. Deux dispositifs sont déjà opérationnels à travers cette plateforme et concernent les constructeurs de véhicule et l'activité de concessionnaires automobiles.

S'agissant des dispositifs relatifs à l'importation des chaînes et équipements de production rénovés, l'importation ou l'acquisition locale de composants et matières premières par des sous-traitants, ils sont en cours de finalisation en raison des modifications apportées aux procédures, a souligné le bilan.

Le ministère a précisé, en outre, que le dispositif portant sur le secteur de l'électronique et l'électroménager est en cours de révision pour prendre en charge l'activité de production d'appareils électriques (groupes, armoires et moteurs électriques).

## Des mesures prises pour améliorer la compétitivité



Le ministère de l'Industrie s'est attelé, par ailleurs, à la réalisation d'infrastructures d'appui au développement de l'entreprise, en créant la Maison de la qualité, dans le but d'assurer une meilleure prise en charge des exigences de compétitivité des entreprises.

La Maison de la qualité regroupe, sur un seul site, l'Institut algérien de normalisation (Inanor), l'Office national de métrologie légale (Onml), l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac) et l'Institut national algérien de la propriété indus-

trielle (Inapi).

Le ministère a contribué également à l'ouverture d'un bureau de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle (Ompi), alors que le dispositif d'appui à la certification et à l'accréditation des entreprises et des organismes d'évaluation de la conformité (OEC) est en cours de finalisation. Parmi les autres actions, le bilan a cité la simplification des procédures de création d'entreprise et d'investissement et l'optimisation des infrastructures de soutien et d'accompagnement des entreprises, telles que les

clusters, les pôles d'excellence, les incubateurs, les zones industrielles et d'activités. De plus, le ministère a élargi les attributions de l'Agence nationale de développement de la PME et de la promotion de l'innovation en les orientant, entre autres, vers la promotion de l'entrepreneuriat et l'assistance, l'innovation et la veille technologique, la compétitivité des filières et des territoires, le partenariat public-privé, la naissance de start-up innovantes, la pérennité et la sauvegarde des entreprises.

F. M.

Pour faciliter le commerce

## La Zlecaf encourage un système de paiement panafricain

Les dirigeants de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) encouragent la création d'un système de paiement panafricain pour faciliter le commerce intra-africain, a déclaré le secrétaire général de la Zlecaf, Wamkele Mene. Il a confié, dans des déclarations à la presse, que le Système panafricain de paiement et de règlement (PAPSS) serait prêt d'ici la fin de 2021. Selon lui, le PAPSS, développé spécialement pour le commerce

intra-africain et les paiements commerciaux, est en cours d'expérimentation dans certains pays d'Afrique de l'Ouest. «Le pilotage du PAPSS dans six pays d'Afrique de l'Ouest se déroule très bien et d'ici la fin de l'année, il sera entièrement déployé», a-t-il affirmé, ajoutant qu'une fois achevé, le PAPSS facilitera le commerce sur l'ensemble du continent, et les entreprises qui commerceront dans le cadre de la Zlecaf pourront le faire sur la «platefor-

me rentable».

Cette plateforme est développée en collaboration avec la Banque africaine d'import-export pour faciliter les paiements et formaliser les énormes activités commerciales transfrontalières informelles sur le continent. M. Mene a indiqué que le PAPSS «offrira également des alternatives aux relations bancaires actuelles, coûteuses et longues, afin de faciliter le commerce et d'autres activités éco-

nomiques entre les pays africains grâce à un système de paiement, de compensation et de règlement simple, peu coûteux et à risque contrôlé».

Entre-temps, a-t-il noté, certaines complexités liées aux accords commerciaux ont retardé la mise en œuvre complète de la Zlecaf sur le continent.

Il est optimiste quant au fait que d'autres pays vont compléter leurs accords pour rejoindre l'Afrique du Sud, le Kenya et

l'Egypte, où les échanges ont déjà commencé.

«Les accords commerciaux sont très complexes et il faut de la patience pour que le système puisse conclure les négociations. Mais des pays comme le Kenya, l'Afrique du Sud et l'Egypte ont mis en place leurs systèmes douaniers et sont prêts à fournir l'accès au marché pour les marchandises à transporter à travers leurs frontières», a conclu M. Mene.

Samia Y.

Marchés

## Recul des cours des céréales sur Euronext

Les prix des céréales étaient en recul hier à la mi-journée, dans le sillage de Chicago, après avoir terminé la semaine dernière en hausse.

Sur Euronext, la tonne de blé tendre reculait de deux euros sur l'échéance de septembre à 206,25 euros, et de deux euros également sur l'échéance de décembre à 207,25 euros, pour

environ 8 200 lots échangés. La tonne de maïs, elle, reculait de deux euros sur l'échéance d'août à 241 euros, et de 2,25 euros sur l'échéance de novembre à 202 euros, pour environ 260 lots échangés.

«Le marché est incertain. On pensait avoir fait le plus dur, vendredi, en stoppant la baisse», a commenté Damien Vercambre,

du cabinet nordiste Inter-Courtage. Le marché avait atteint des «prix attractifs pour pas mal d'acheteurs», a-t-il poursuivi, citant notamment la Chine et la Corée du Sud. Mais il semble, notamment pour le maïs, que les problèmes de sécheresse au Brésil n'inquiètent plus le marché et donc ne soutiennent plus les cours. Parmi les facteurs qui

pèsent sur les prix, des rendements meilleurs que prévu pour le maïs argentin et la météo aux Etats-Unis qui s'améliore, sans être pour autant optimale, selon M. Vercambre. «La volatilité reste de mise sur les marchés tant pour des raisons techniques liées à l'approche de la clôture du contrat de juillet à Chicago, que pour des considérations clima-

tiques sur la «Corn Belt» aux Etats-Unis», a commenté, pour sa part, le cabinet Agritel dans une note publiée hier.

«En Europe, les récoltes à venir s'annoncent globalement prometteuses avec des pluies bénéfiques, quand les orages n'ont pas été trop violents», a souligné Agritel.

H. S.

Administration pénitentiaire et de la réinsertion

# L'Etat accorde une «grande importance» à la formation dans le cadre de la politique de réinsertion des détenus

■ Le directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion, Saïd Zreb, a affirmé, dimanche à Batna, que «l'Etat algérien accorde une grande importance à l'enseignement et à la formation dans le cadre de la politique de réinsertion des détenus tracée pour en faire des citoyens actifs à leur sortie de prison».

Par Hamid B.

Après avoir donné le coup d'envoi des épreuves du baccalauréat, session de juin 2021 pour les détenus, à l'établissement de rééducation Hamla de Batna, le même responsable a affirmé que «tous les moyens ont été mis en place pour permettre aux détenus d'étudier à distance dans le cadre de la stratégie d'enseignement à laquelle ont adhéré 29 000 détenus dans diverses filières à travers le pays».

Il a ainsi souligné que le nombre d'inscrits en formation a atteint 35 486 détenus, répartis sur 142 spécialisés, dont 34 409 inscrits en formation professionnelle et le reste dans l'apprentissage. Concernant l'emploi, le secteur pénitentiaire compte 140 ateliers productifs à l'intérieur des établissements pénitentiaires, encadrés par l'Office national des travaux éducatifs et de l'apprentissage et spécialisés dans diverses activités dont l'impression, la menuiserie, la ferronnerie, la couture et l'artisanat.

Le secteur compte également, a-t-il indiqué, 26 exploitations agricoles, dont 12 établissements en milieu ouvert et 14 ateliers agricoles attenants à des établissements pénitentiaires exploitant plus de 400 ha de terres agricoles comprenant 90 000 arbres fruitiers et accueillant des pépinières de fleurs, des élevages apicoles et avicoles, des étables de bétail. Cela, dit-il, en plus d'une expérience pilote de pisciculture dans la wilaya d'Adrar, à l'aide de bassins qui comptaient près de 16 620 poissons en 2020.

Les services concernés du ministère de la Justice œuvrent à poursuivre l'opération de mise en valeur des terres relevant des établissements en milieu ouvert et des ateliers agricoles mitoyens aux établissements pénitentiaires pour dynamiser l'activité agricole avec l'accompagnement des services du ministère de l'Agriculture, en vertu de la convention-cadre signée le 9 juin courant par les deux ministres de la Justice et de l'Agriculture et relative à la formation et l'emploi de main-d'œuvre pénitentiaire dans le secteur de l'Agriculture et dans les travaux sylvicoles.

Il est prévu, dans ce contexte, que la superficie mise en valeur et exploitée atteigne plus de 2 000 ha dans les cinq prochaines années, avec des prévisions d'emploi de plus de 3 000 détenus, selon la même source.

Après avoir visité une exposition de produits réalisés par des détenus, organisée à l'établissement pénitentiaire Hamla-3, le

directeur général de l'administration pénitentiaire et de la réinsertion s'est dirigé à l'établissement en milieu ouvert de Boukaabene, créé en 2011 et disposant d'une exploitation agricole de 25 ha, où plusieurs activités agricoles y sont exercées.

## Sessions de formation au profit des magistrats et fonctionnaires du secteur

Le ministère de la Justice organise, du 20 juin au 16 août 2021, des sessions de formation au profit de plusieurs magistrats et fonctionnaires du secteur, a indiqué, dimanche, un communiqué du ministère.

Ces sessions de formation sont organisées dans le cadre de la coopération et du partenariat avec les instances nationales et internationales, telle qu'une session organisée par internet du 22 au 24 juin 2021, en collaboration avec l'Institut national algérien de la propriété industrielle (Inapi), au profit de 48 magistrats des cours et un magistrat enseignant de l'Ecole supérieure de magistrature (ESM), sur le thème : «Protection des droits de la propriété intellectuelle», précise la même source.

Cette session, qui se déroule en coordination avec le bureau de l'Organisation mondiale de la propriété intellectuelle en Algérie, vise à soutenir les instances nationales participantes à appliquer les droits de la propriété intellectuelle, y compris la Sûreté nationale, les Douanes et la Gendarmerie nationale, et ce, pour échanger les expertises sur les défis les plus pressants en matière de propriété intellectuelle, imposés par l'accélération de l'innovation et la croissance de l'utilisation de la propriété intellectuelle via les frontières, sou-



ligne le communiqué.

Dans le cadre de la coopération avec la cellule de traitement du renseignement financier, quatre magistrats participeront à des séances d'information via internet sur «la Convention des Nations unies sur la lutte contre la corruption et le recouvrement d'avoirs relatifs au blanchiment des revenus de la corruption», et ce, les 22 et 29 juin et 16 août prochains, et organisées par le Groupe d'action financière pour la Région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord (Mena) en collaboration avec l'Office des Nations unies contre la drogue et le crime.

Il sera question, durant ces séances, de la mise en œuvre de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la corruption et la présentation du mécanisme de révision de l'application de cette convention et les mesures de lutte contre le blanchiment d'argent citées dans ladite convention et les moyens de restitution des avoirs.

Dans le cadre de la coopération avec la Ligue arabe, deux magistrats devront participer à une session de formation sur une plateforme numérique sur

«la justice amie de l'enfant», les 25 et 26 juin en cours, organisée par le Secrétariat général de la Ligue arabe en coopération avec le Mouvement mondial pour l'enfance/section Palestine.

Un total de 21 magistrats devront également participer à une session de formation spécialisée sur «les contrats commerciaux internationaux», du 21 juin au 1<sup>er</sup> juillet à l'Ecole supérieure de magistrature (ESM) à Koléa (Tipasa), animée par les deux experts, à savoir M<sup>me</sup> Akroun Yakout et M. Bessai Mohamed Toufik, et ce, dans le cadre de la coopération avec le programme européen d'appui au secteur de la Justice en Algérie.

Cette session vise à informer les magistrats sur une série de contrats internationaux et la loi en vigueur concernant les droits et les devoirs des parties signataires, notamment les contrats de transport maritime, de l'investissement international et des contrats d'assurances.

Un total de 100 professionnels (secrétaires généraux des cours de justice, des chefs de service de la gestion administrative auprès des tribunaux administratifs et des cadres et fon-

ctionnaires de l'administration centrale) devront prendre part à une formation virtuelle sur «la modernisation de la gestion via le rendement», et ce, du 27 au 29 juin en cours.

Lors de cette rencontre, les outils de perfectionnement du rendement en matière de gestion de l'appareil judiciaire seront mis en lumière, notamment en matière de gestion des ressources humaines et les mécanismes d'amélioration des relations de travail collectives et individuelles.

Concernant la mise en œuvre du programme de formation continue et l'amélioration du niveau tracé au profit des fonctionnaires, un total de 34 fonctionnaires devront participer à deux sessions de formation (17 fonctionnaires pour chaque session), du 20 et 24 juin en cours, et ce, à l'annexe de l'Ecole nationale des personnels des greffes (Enpg) d'El Harrach. Les deux sessions visent à perfectionner le niveau des fonctionnaires et mettre à jour leurs connaissances pour une meilleure maîtrise des procédures judiciaires et l'amélioration du rendement.

H. B.

Rencontre

## Appel à l'adaptation de la langue arabe aux évolutions modernes

Le président du Haut Conseil de la langue arabe (Hcla), D' Salah Belaid, a appelé, dimanche depuis Mila, à l'impérative «adaptation» de la langue arabe aux évolutions modernes.

«La langue arabe est universelle et doit s'adapter aux évolutions modernes en insérant des termes tirés d'autres langues, et ce, en réponse aux terminologies prises à travers la définition ou la traduction», a fait savoir D' Salah Belaid dans une intervention lors du congrès

international organisé par le centre universitaire Abdelhafid-Boussouf.

Selon le même responsable, le Hcla a proposé des idées qui ont été acceptées à ce propos pour le développement de la langue arabe en préservant la beauté et l'authenticité de la calligraphie arabe, et ce, conformément aux mécanismes de développement résultant de la soumission de la calligraphie et de la langue en général à plusieurs évolutions.

M. Belaid a souligné que sa participation à cette rencontre

s'inscrit dans le cadre de l'effort visant le développement de la langue arabe, une des missions du Haut Conseil.

La signature d'une convention de partenariat entre le Haut Conseil de la langue arabe et le centre universitaire Abdelhafid-Boussouf (Mila) devra permettre la généralisation de l'utilisation de la langue arabe dans les sciences et la traduction, outre l'implication de professeurs du centre universitaire de Mila dans les projets supervisés par le Haut Conseil, a-t-il poursuivi.

Pour sa part, le président du congrès, D' Fatah Merzoug Benali, a fait savoir que cette convention devra profiter aux étudiants et aux académiciens de Mila activant dans le domaine de la recherche dans les spécificités de la langue et la calligraphie arabes.

Les travaux de ce congrès devront se poursuivre avec la présentation d'interventions de professeurs des différentes universités nationales et arabes, à l'instar de la Mauritanie, l'Irak et la Palestine.

R. S.

21<sup>e</sup> Festival culturel européen en Algérie

# De belles prestations à découvrir

■ Les artistes algériens qui prennent part à la 21<sup>e</sup> édition du Festival culturel européen en Algérie seront les ambassadeurs de la musique algérienne et européenne puisqu'ils seront seuls à interpréter des chansons des deux rives de la Méditerranée et ce, du 24 juin courant au 2 juillet.

Par Adéla S.

«**C**est en raison de la pandémie liée au Covid-19 et la fermeture des aéroports que les artistes européens ne prennent pas part à cette édition du Festival», a déclaré l'ambassadeur de l'Union européenne en Algérie, M. John O'Rourke, lors d'une conférence de presse organisée hier au Théâtre national Mahieddine-Bachtarzi. L'intervenant a précisé, dans le même ordre d'idées, qu'«une pléiade d'artistes algériens a été choisie pour interpréter des chansons européennes avec une touche algérienne. Je pense que c'est une bonne manière de renforcer les liens entre les deux rives de la Méditerranée».

A propos du choix des artistes participants, le directeur artistique et chef d'orchestre Amine Kouider a déclaré que «les artistes choisis représentent différentes régions du pays et différents genres musicaux algériens. C'est ainsi que la richesse musicale de notre pays sera mise en valeur tout en interprétant des chansons et des musiques européennes». Interrogé sur le programme du festival, l'intervenant a déclaré que cette édition est porteuse de beaucoup de surprises. D'abord, «l'occasion sera donnée aux jeunes chanteurs et musiciens pour prouver leur talent. Le public découvrira de



Ph/E. Soraya/J. A.

jeunes artistes très ambitieux et capables de représenter le pays dans des festivités internationales», a ajouté Amine Kouider, précisant que «nous avons une grande pensée pour nos amis artistes européens, mais il y aura, cette année, que des artistes algériens qui animeront les soirées de cette édition». Sur les chansons qui seront interprétées, le conférencier a déclaré que «nos artistes sont très doués et très intelligents. Ils ont choisi des textes qui correspondent à

leurs capacités vocales et au niveau des musiciens. On a des artistes de haut niveau et tout le monde va le reconnaître», a promis Amine Kouider. D'ailleurs, «la soirée de clôture sera animée par un orchestre de jeunes talents qui seront à la hauteur du challenge et donneront une prestation de haut niveau».

La 21<sup>e</sup> édition du Festival culturel européen en Algérie sera, entre autres, une occasion de découvrir la richesse de la musique algérienne. Après la

soirée inaugurale qui sera animée par la formation musicale Raina Rai, c'est Al Ahail qui seront à découvrir avec Ahail Baba. Ce genre musical propre à la ville d'Adrar, peu connu à l'étranger, représente pourtant le patrimoine de la région.

Le 21<sup>e</sup> Festival culturel européen «sera retransmis pour la première fois sur une chaîne de télévision nationale, El Djazairia One, média officiel de l'événement, qui assurera la diffusion, en différé, de toutes les repré-

sentations musicales au programme».

Il est à noter qu'un protocole sanitaire a été mis en place afin d'assurer le respect des mesures de prévention, assurent encore les organisateurs qui précisent que «seule la moitié des sièges seront occupés durant les concerts, interdits aux enfants de moins de 12 ans».

Le Festival culturel européen se tient depuis 2000 en Algérie, l'édition 2020 a été ajournée en raison de la crise sanitaire liée à la pandémie de coronavirus.

A. S.

## Sur la Route de la soie en Chine

### Des découvertes archéologiques «remarquables»

Un rapport établi par plus de 30 experts du monde entier qualifié de «remarquables» les découvertes archéologiques de 2020 liées à la Route de la soie, malgré les contraintes causées par le Covid-19, a rapporté, dimanche, la presse chinoise.

Publié à l'ouverture de la semaine de la Route de la soie 2021 à Hangzhou (Chine orientale), le rapport a été élaboré par le Centre international de recherche de la Route de la soie et des échanges interculturels

du Musée national de la soie de Chine.

Le rapport est décliné en quatre catégories : les découvertes archéologiques liées à la Route de la soie, au nombre de 42 répertoriées en 2020, les expositions, les publications universitaires et les activités culturelles.

La plupart des nouvelles réalisations ont eu lieu en Chine, dans les villes anciennes du Xinjiang (plus grande région de Chine, située à l'ouest) notamment.

La découverte de preuves de reproduction précoce de vers à soie dans les plaines centrales de la Chine et les nouvelles découvertes de tombes sur le plateau Qinghai-Tibet (province du nord-ouest de la Chine) comptent parmi les faits marquants de l'année.

L'Association internationale pour l'étude des textiles de la Route de la soie et le Comité des musées chinois, situés tout au long de ce réseau de routes du corridor de «Chang'an-Tian-shan», inscrit sur liste du patri-

moine mondial par l'Unesco le 22 juin 2014, ont décidé en 2019 de célébrer la «Semaine de la Route de la soie», durant la deuxième quinzaine du mois de juin de chaque année, en vue de renforcer la protection de ce patrimoine culturel ancestral.

Inaugurée le 18 juin dernier, la deuxième édition de la «Semaine de la Route de la Soie 2021» se poursuit jusqu'au 24 du même mois sous le thème de «la diversité culturelle et le développement durable».

D. R.

## Malgré des critiques catastrophiques

### «Hitman et Bodyguard 2» en tête du box-office nord-américain

Malgré des critiques catastrophiques, la comédie d'action «Hitman et Bodyguard 2» s'est emparée, ce week-end, de la tête du box-office en Amérique du Nord, détrônant «Sans un bruit 2» qui poursuit néanmoins son bon parcours.

Suite de «Hitman et Bodyguard», le film réunit de nouveau Ryan Reynolds, Samuel L. Jackson et Salma Hayek, le premier encore au service d'un tueur à gage et de son

épouse, aux prises avec divers malfrats. Pour son premier week-end d'exploitation, la comédie a réalisé 11,6 millions de dollars de recettes dans les salles des Etats-Unis et du Canada de vendredi à dimanche, soit 17 millions depuis sa sortie, jeudi, et en comptant les avant-premières.

Il devance «Sans un bruit 2», qui a vendu pour 9,4 millions de dollars de billets, portant son total à 125 millions en 4 semaines à l'affiche. Le week-

end était privé de sortie d'importance, en attendant l'arrivée, vendredi, du premier blockbuster de l'été, «Fast and Furious 9», qui a déjà réalisé 292 millions de dollars de recettes dans le reste du monde. Avant l'arrivée des grosses affiches («F9» mais aussi «Black Widow» ou «Suicide Squad»), le dernier week-end du printemps a été consacré aux suites, «Pierre Lapin 2» se hisnant ainsi sur la troisième marche du podium, avec 6,1 millions de dollars et 20,3 en deux

semaines. Autre volet d'une saga, le troisième opus de la franchise «Conjuring», «Conjuring 3 : sous l'emprise du diable» arrive en quatrième position, avec 5,1 millions de dollars et 53,5 en 3 semaines en salles.

Le dernier long métrage de Disney, «Cruella», le suit de très près, ramassant 5,1 également (50 000 dollars de différence entre les deux films), pour atteindre 64,7 millions depuis sa sortie, fin mai.

R. I.

### Librairie Point Virgule Rencontre avec Emir Berkane

La librairie Point Virgule, sise à Résidence Nour, 7, Rue des Abattoirs, Chéragas, vous convie samedi 26 juin, à partir de 14h, à une plongée dans «Les mystères du Lac des damnés» avec Emir Berkane qui vous fera le plaisir d'être votre guide de plongée en présentant son dernier ouvrage «Les mystères du Lac des Damnés». Emir Berkane vous racontera l'aventure de l'exploration et les découvertes au sein de l'incroyable lac souterrain de Bir Benosmane à Guelma. Les mystères du Lac des Damnés est un récit intime qui met en avant les hommes. C'est avant tout un récit intime, personnel qui met en avant les hommes, l'écologie, les environnements fragiles et surtout l'amitié entre deux hommes, Pascal Bernabé, ex-double recordman du monde, et Emir Berkane, l'auteur, une amitié au-delà des frontières, des langues et des religions. Deux passionnés de l'exploration, unis pour le plaisir de l'aventure et de la découverte de l'Algérie. Un pays trop peu connu et si peu exploré.

R. C.



Régionales en France

## La participation s'effondre, les sortants en position de force

■ *Jamais les Français n'ont autant boudé les urnes : moins d'un tiers d'entre eux ont voté dimanche au premier tour des régionales et départementales, marqué par la solidité des présidents de région sortants de droite comme de gauche et un résultat du Rassemblement national loin de ses espérances.*

Par Mourad M.

**L**abstention atteindrait entre 66,1 % et 68,6 %, selon les estimations des instituts de sondage, soit un record, tous scrutins confondus en France, hors référendum.

Jusqu'à présent, l'abstention la plus élevée pour un premier tour des régionales datait de 2010 avec 53,67 %.

«Le niveau de l'abstention est particulièrement préoccupant», a jugé le ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, en appelant à «une mobilisation» pour le second tour dimanche prochain.

D'ici là, les négociations d'alliances, fusions ou retraits, vont alimenter la chronique jusqu'au dépôt des listes ce soir à 18h00, notamment en Paca, région où le RN est le mieux placé.

Dans ces conditions, difficile de tirer des enseignements nets

de ce scrutin local pour se projeter sur la présidentielle de 2022, l'élection phare de la V<sup>e</sup> République.

Mais il est marqué par la résistance du duo gauche-droite, la première totalisant 34,4 % des suffrages et la seconde 28,7 %, selon les estimations de l'Ifop. Les deux grands partis traditionnels bénéficient à plein de la «prime aux sortants», qui ont été à la manœuvre lors de la crise sanitaire. Cela permet à la droite d'espérer pouvoir conserver ses sept régions et la gauche ses cinq en France métropolitaine.

En revanche, le RN subit une forte contre-performance, avec 9 points de moins qu'en 2015, loin des espoirs affichés de gagner une première région. Reconnaisant que ses électeurs ne s'étaient «pas déplacés», Marine Le Pen a appelé «au sursaut» pour le second tour.

Egalement en retrait, les can-

didats de la majorité présidentielle ne totalisent que 11,5 % des suffrages selon Ipsos, un score qui confirme la faible implantation locale de LREM.

Malgré la mobilisation de cinq ministres, dont Eric Dupond-Moretti, la majorité est ainsi éliminée dès le premier tour dans les Hauts-de-France, où Xavier Bertrand (ex-LR) est en très bonne posture pour conserver la région, un succès dont il compte faire une rampe de lancement pour 2022. Selon les estimations, il réunirait entre 39 % et 46,9 % des voix, très loin devant son concurrent du RN Sébastien Cheny (22,5 % à 24,4 %), estimant ainsi avoir «desserré pour briser les mâchoires du FN».

Même scénario pour le président d'Auvergne-Rhône-Alpes, Laurent Wauquiez (LR), donné à plus de 45 %, avec plus de 30 points d'avance sur la candidate des Verts, Fabienne Grébert, ou le prétendant du RN, Andrea Kotarac, un résultat qu'il a qualifié de dépassant «toutes les attentes». Autre candidate potentielle en 2022, Valérie Pécresse (ex-LR) arrive largement en tête en Ile-de-France (autour de 35 %), mais reste sous la menace d'une hypothétique union des candidats de gauche (Julien Bayou, Clémentine Autain, Audrey Pulvar) qui va focaliser l'attention dans les prochaines heures.

En Paca, le suspense reste de mise. Le sortant LR, Renaud Muselier et Thierry Mariani (RN)



R. A. D. R.

ont donnés au coude-à-coude, entre 30 et 35 %, selon différents sondages. Le troisième homme, Jean-Laurent Felizia (EELV/PS/PCF), positionné entre 14 et 18 %, a dit vouloir se maintenir au second tour mais est mis sous pression par le bureau exécutif d'EELV qui lui a retiré son soutien, ainsi que par le patron du PS, Olivier Faure et du PCF, qui l'exhortent au retrait.

La droite peut se réjouir de voir sortir en tête Jean Rottner dans le Grand Est, Christelle Moranaïs dans les Pays de la Loire et Hervé Morin en Normandie. A gauche, les sortants prennent également une option, comme Carole Delga (PS/PCF) en Occitanie, donnée autour de 40 %, ou Alain Rousset (PS) en Nouvelle-Aquitaine, tandis qu'en Bourgogne-Franche-Comté, Marie-Guite Dufay (PS) parvient à devancer d'une courte tête le RN Julien Odoul (26 % contre 24 %). Le jeu est très ouvert en Bretagne, où le socialiste Loïc Chesnais-Girard arrive

légèrement en tête, et dans le Centre-Val-de-Loire, où François Bonneau (PS) devra négocier serré avec le candidat EELV/LFI, Charles Fournier, pour conserver sa région.

Enfin, en Corse, le président sortant de l'exécutif corse, l'autonome Gilles Simeoni, devra faire le plein des voix nationalistes pour battre la liste de droite menée par le maire d'Ajaccio, Laurent Marcangeli, qu'il devance d'une courte tête, selon les sondages.

Si la claqué se confirmait au second tour pour la majorité, la question d'un remaniement gouvernemental pourrait être posée, alors qu'Emmanuel Macron doit exposer début juillet la feuille de route pour la fin de son quinquennat, qu'il souhaite «utile».

Pour les départementales, un scrutin resté à l'ombre des régionales, la stabilité était attendue, avec une large majorité pour la droite, selon l'Assemblée des départements de France.

M. M.



## Commentaire

Abstention

Par Fouzia Mahmoudi

**F**inalement, l'abstention aura bien été un facteur défavorable au Rassemblement National qui a, lors du premier tour en France des élections régionales et départementales, récolté des résultats très en deçà des prévisions et surtout des attentes de ses responsables. Dans ce contexte le vice-président du parti, Jordan Bardella, a affirmé être dans «une remise en question permanente». «La politique, c'est l'école de l'humilité», a admis l'élu. C'est un échec démocratique (l'abstention qui concerne l'intégralité des forces politiques). Le candidat aux élections régionales en Ile-de-France, arrivé en deuxième position avec 13,7 % des voix, loin derrière Valérie Pécresse, a estimé qu'il fallait «savoir être humble quand on fait de la politique». «Quand on a deux tiers des gens, qui plus est deux tiers des électeurs du RN, qui restent chez eux le jour du vote, bien sûr qu'on se remet en cause. Est-ce que ça vient de notre fait ? Est-ce que c'est la faute du gouvernement ? Est-ce que c'est ce climat de tension ?», s'est-il interrogé. Conscient de la faible mobilisation de l'électorat du RN, Jordan Bardella a tout de même fustigé «les attaques extrêmement violentes» dont son parti a, selon lui, fait l'objet durant la campagne. «C'est ça l'image politique que l'on renvoie à nos concitoyens ?», a-t-il insisté, tout en blâmant les «dirigeants qui se sont succédé à la tête de notre pays» et «qui ont dégoûté les gens de la politique». «Quand on désacralise à ce point la fonction politique, il ne faut pas s'étonner que les gens méprisent la politique et n'aient pas envie de se déplacer», a raillé l'élu. Alors que le RN espérait arriver en tête dans plusieurs régions, tous les espoirs du parti à la flamme se tournent désormais vers le candidat Thierry Mariani en Provence-Alpes-Côte d'Azur. «Il y a encore un second tour et les gens ont la possibilité de s'exprimer de nouveau dimanche dans les urnes», a assuré le candidat. Et d'ajouter : «Les électeurs du RN ne se sont pas déplacés. Mais moi je les appelle à aller voter». Le candidat du Rassemblement National dans les Hauts-de-France, Sébastien Cheny, a lui aussi estimé que le parti peut encore «emporter des régions dimanche prochain». Tout en invitant à lire les résultats «à la lumière de ce qu'est aujourd'hui la vie politique». «Le parti du président de la République ne peut même pas se maintenir dans une majorité de région. Les équilibres changent et les résultats pourraient changer également dimanche prochain», a-t-il conclu. Reste à voir si cet appel sera entendu par les électeurs, plus particulièrement par les électeurs du RN qui furent, il y a encore quelques années, les électeurs les plus zélés et assidus. Aujourd'hui, le RN, qui est devenu un parti comme les autres aux yeux des Français, suscite aussi le même désintérêt des électeurs qui semblent ne plus avoir foi dans le processus démocratique de leur pays. Cela devrait aussi inquiéter Marine Le Pen pour la prochaine présidentielle, car alors qu'elle caracole en haut des sondages, elle pourrait aussi en avril prochain faire les frais de l'inertie d'une partie de ses sympathisants qui, s'ils ne se mobilisent pas, risquent de lui couler sa place au second tour.

F. M.

Espagne

## Le gouvernement va gracier les indépendantistes catalans incarcérés

**L**e Premier ministre espagnol, Pedro Sanchez, a annoncé, hier à Barcelone, que son gouvernement allait donner aujourd'hui son feu vert à la grâce controversée des neuf indépendantistes catalans condamnés à la prison pour la tentative de sécession de 2017.

«Demain, guidé par l'esprit de concorde de la Constitution, je proposerai au Conseil des ministres d'accorder la grâce aux neuf condamnés pour leur rôle dans cette tentative de sécession», a déclaré le dirigeant socialiste dans le prestigieux théâtre du Liceu. M. Sanchez a affirmé que «le gouvernement espagnol avait opté pour la réconciliation et pensait que cette mesure de grâce allait ouvrir cette voie», alors que des personnes dans le public réclamaient en criant une «amnistie» totale.

Alors que la grâce va exempter les condamnés du reste de leur peine et leur permettre de

sortir de prison, l'amnistie, dont le gouvernement ne veut pas entendre parler, reviendrait à effacer totalement le délit.

La tentative de sécession de la riche région du nord-est de l'Espagne a constitué l'une des pires crises politiques qu'ait vécues l'Espagne depuis la fin de la dictature franquiste en 1975. Malgré son interdiction par la justice, le gouvernement régional de l'indépendantiste Carles Puigdemont avait organisé un référendum d'autodétermination, émaillé de violences policières dont les images avaient fait le tour du monde.

Quelques semaines plus tard, le Parlement catalan avait déclaré unilatéralement l'indépendance de la région, provoquant la réaction immédiate du gouvernement espagnol, alors aux mains des conservateurs, qui avait destitué le gouvernement régional et mis la région autonome sous tutelle.

Poursuivis par la justice, les dirigeants indépendantistes

avaient quitté l'Espagne, comme Carles Puigdemont, ou s'étaient retrouvés derrière les barreaux.

La condamnation pour sédition de neuf d'entre eux en octobre 2019 à des peines allant de 9 à 13 ans de prison avait entraîné des manifestations massives en Catalogne dont certaines avaient dégénéré en guérilla urbaine, en particulier à Barcelone.

Rejetée par le Tribunal Suprême qui les avait condamnés, leur grâce n'est pas du goût de la majorité des Espagnols. Selon un récent sondage de l'institut Ipsos, 53 % d'entre eux y sont en effet opposés, alors qu'une large majorité (68 %) y est favorable en Catalogne.

M. Sanchez, qui a prévu de s'adresser à la Chambre des députés le 30 juin pour expliquer cette mesure controversée, a en revanche reçu la semaine dernière l'appui du patronat espagnol, pourtant opposé à l'indépendantisme, ainsi que de l'Eglise catalane.

R. I.



Restitution

# La Libye récupère un avion présidentiel saisi en France depuis 7 ans

■ Le Premier ministre libyen, Abdelhamid Dbeibah, a annoncé, dimanche, que son pays a récupéré l'avion présidentiel A340, saisi en France depuis 7 ans.



Par Moncef G.

«Aujourd'hui, notre avion nous revient et nous sommes heureux, sereins et en sécurité dans nos maisons et dans notre pays», a déclaré Dbeibah.

«C'est un avion qui appartient au peuple libyen, un avion présidentiel qui a été saisi de force depuis 2014», a précisé le Premier ministre libyen.

Et de souligner : «Cet avion est très important pour la souveraineté libyenne, ainsi que par sa valeur historique». Abdelhamid Dbeibah a ajouté que l'avion se trouvait en France, sous prétexte de «mesures techniques et financières, et nous nous sommes efforcés de le restituer en raison de son importance».

Et d'estimer que le retour de l'avion «est une étape positive qui indique la stabilité et la sécurité

de la Libye, le retour de sa souveraineté et le retour de sa richesse».

S'agissant du nombre d'avions saisis, Dbeibah a signalé qu'il y avait «12 avions d'occasion, qui sont utilisés sur des territoires hors de la Libye sous prétexte de maintenance».

«Des négociations sont en cours concernant des avions qui ont été saisis, et qui seront de retour dans notre pays», a-t-il encore noté.

Avant 2011, l'ancien président libyen Maammar El-Kadhafi (1969-2011) exploitait le A340, un avion présidentiel équipé des dernières technologies et commodités, qui a été envoyé en 2014 en France pour des travaux de maintenance, selon des médias.

**Le gouvernement annonce l'ouverture de**

**la route côtière**

Le Chef du gouvernement libyen, Abdelhamid Dbeibah, a annoncé, dimanche, l'ouverture de la route côtière Misrata-Syrte, reliant l'est à l'ouest du pays, fermée depuis près de deux ans.

«Nous tournons, aujourd'hui, la page de la souffrance du peuple libyen et nous franchissons une nouvelle étape dans la construction, la stabilité et l'unité», a déclaré Dbeibah au sujet de l'ouverture de l'axe routier Misrata-Syrte, cité par des médias.

Et d'ajouter : «Nous saluons et apprécions tous les efforts sincères qui ont contribué à cet événement. Ensemble pour construire et travailler pour le développement et la prospérité du pays».

La route côtière Misrata-Syrte, reliant l'est et l'ouest, est une route commerciale importante, qui a été fermée depuis 2019.

Le 6 février dernier, la

Commission militaire mixte libyenne (5+5) avait accepté de déminer la ville de Syrte (450 km à l'est de Tripoli) et des routes y menant, à partir du 10 du même mois, en vue de la réouverture de la route côtière Misrata-Syrte.

La situation en Libye s'est nettement améliorée depuis que le Gouvernement d'unité nationale et le nouveau Conseil présidentiel ont pris leurs fonctions le 16 mars 2021, pour conduire le pays aux élections législatives et présidentielle prévues le 24 décembre prochain.

**L'Egypte réaffirme son soutien aux nouvelles autorités**

Le ministre égyptien des Affaires étrangères, Sameh Choukry, a réaffirmé, samedi, «le soutien de l'Egypte aux nouvelles autorités libyennes dans la gestion de la période de transition et la mise en place de la feuille de route visant à sortir le pays de la crise politique», rapportent des médias locaux.

«J'affirme le soutien de l'Egypte à l'autorité exécutive intérimaire représentée au Conseil présidentiel libyen et au Gouvernement d'union nationale dans l'accomplissement de leurs tâches pendant la phase de transition», a déclaré M. Choukry lors d'une conférence de presse animée avec son homologue libyenne, Nadjla Al-Mangoush, au Caire.

M. Choukry a souligné la nécessité de restaurer la sécurité, la stabilité, la souveraineté et l'unité des territoires libyens et de «mettre en œuvre toutes les étapes de la feuille de route pour

la solution politique issue du Forum de dialogue politique libyen».

«L'Egypte attend avec impatience les élections générales libyennes prévues le 24 décembre et l'expulsion de toutes les forces étrangères et mercenaires de Libye sans procrastination», a-t-il affirmé.

Le Parlement libyen a approuvé, en mars dernier, un gouvernement d'unité intérimaire pour diriger le pays jusqu'aux prochaines élections générales qui devraient mettre fin à une guerre civile longue de dix ans qui a suivi l'éviction et la mort de l'ancien dirigeant Mouammar Kadhafi en 2011.

Pour sa part, la cheffe de la diplomatie libyenne a décrit le gouvernement d'unité nouvellement formé comme «le gouvernement de tous les hommes et femmes libyens qui cherche sérieusement et sincèrement à exprimer les aspirations et les espoirs de son peuple».

M<sup>me</sup> Al-Mangoush a apprécié le soutien de l'Egypte à la feuille de route pour la paix libyenne, notant que les peuples de Libye et d'Egypte sont unis par des liens profonds ainsi qu'un destin commun à travers l'histoire.

«Nous nous félicitons également de l'arrivée d'une délégation égyptienne (en Libye) pour coordonner la réouverture de l'ambassade (de l'Egypte) à Tripoli et du consulat à Benghazi», a-t-elle souligné.

Les deux ministres ont, par ailleurs, abordé les moyens de renforcer la coopération bilatérale dans divers domaines à des niveaux plus étendus.

M. G.

Tunisie/Covid-19

## 78 décès et 1 775 nouveaux cas en 24 heures

Le ministère tunisien de la Santé a enregistré, le 19 juin courant, 78 décès dus au coronavirus et 1 775 nouveaux cas, alors que le nombre de personnes guéries s'est élevé à 1 052.

Le département de la Santé a ajouté, dans un communiqué publié dimanche soir, que le taux de positivité des analyses s'est situé au niveau de 29,40 %, et ce, l'issue des 6 037 tests de dépistage effectués le même jour.

Cela porte le bilan total de personnes contaminées à 382 950 et le nombre de victimes à 14 038, et ce, depuis l'apparition de la pandémie en Tunisie.

Le nombre de guérisons s'est élevé à 332 962 personnes.

Le ministère a rappelé que 33 954 personnes ont été vaccinées contre le coronavirus, depuis le démarrage de la campagne nationale de vaccination jusqu'au samedi 19 juin 2021.

**Confinement général d'une semaine dans le gouvernorat de Siliana**

La commission régionale de prévention et de lutte contre les catastrophes et l'organisation des secours dans le gouvernorat de Siliana, en Tunisie, a annoncé au cours d'une réunion tenue dimanche au siège du gouvernorat, qu'«un confinement sanitaire général d'une semaine a été décrété à partir de dimanche dans ce gouvernorat», rapporte l'agence TAP.

Elle a précisé qu'un couvre-feu sera instauré de 20h à 5h du matin en raison de la gravité de la situation épidémique dans la région.

Le gouverneur de Siliana, Abderrazek Dekhil, a indiqué dans une déclaration à la TAP que «cette mesure ne sera pas appliquée pour les examens nationaux et les secteurs vitaux, ajoutant que les déplacements hors du gouvernorat seront interdits sauf pour nécessité, de même que les cérémonies et autres manifestations». «Les marchés publics, cafés, entreprises privées, bains maures et restaurants seront également fermés», a-t-il informé.

De son côté, le directeur général de la santé, Adel Haddadi, a fait savoir que le nombre des cas positifs s'élève à 538

pour 100 000 habitants, affirmant que la capacité d'accueil dans les services de réanimation et d'oxygène à l'hôpital régional de Siliana a atteint 100 % et 97 % dans les hôpitaux locaux.

**Un candidat au baccalauréat testé positif au virus**

Un candidat au baccalauréat de la délégation de Zarzis, en Tunisie, a été testé positif au nouveau coronavirus, et sera transféré au centre de confinement obligatoire de Mahdia afin de poursuivre ses épreuves, rapporte, dimanche, l'agence de presse, TAP.

Selon le directeur de la santé préventive de la direction régionale de la santé à Médénine, Zeid Anz, c'est le premier cas atteint de Covid-19 parmi les candidats au baccalauréat.

Selon M. Anz, le gouvernorat de Médénine n'est pas concerné par la décision du confinement général décidé la veille par le gouvernement.

Le nombre des cas positifs est de moins de 50 pour 100 000 habitants, a

poursuivi la même source. «La situation n'est pas dangereuse, mais la vigilance s'impose avec l'impératif de s'inscrire sur la plateforme pour bénéficier du vaccin», a-t-il notamment souligné.

Vendredi, le directeur des examens au ministère de l'éducation, Omar Ouelbani, a fait savoir que les candidats au baccalauréat contaminés par le Covid-19, ayant achevé la période de confinement obligatoire au centre de confinement de Mahdia, seront transférés à partir de lundi à leurs domiciles pour passer les épreuves écrites dans leur lycée d'origine.

«Des candidats contaminés ont passé les épreuves écrites les deux premiers jours de l'examen au centre de confinement de Mahdia, alors qu'ils étaient à leur 7<sup>e</sup> ou 8<sup>e</sup> jour de confinement qui est de 10 jours», a-t-il expliqué.

Au total, 72 élèves contaminés ont passé les épreuves écrites de la première session du baccalauréat 2021 au centre de confinement sanitaire obligatoire de Mahdia, aménagé par le ministère de l'Education.

Lina H.

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejouralgerie.com>

Entre la gare de l'Université de Bab Ezzouar et El Harrach

## Deux personnes meurent électrocutées sur le quai

Deux personnes, effectuant des travaux de maintenance au niveau du quai de la gare de train entre l'Université de Bab Ezzouar et la gare d'El Harrach, ont trouvé la mort, hier matin, par électrocution produite par une ligne de haute tension, a indiqué le chargé de communication à la direction de la Protection civile de la wilaya d'Alger. Vers 10h48, deux ouvriers sont morts électrocutés par une ligne de haute tension au niveau du quai de gare de l'Université de Bab Ezzouar

vers la gare d'El Harrach (Est d'Alger), a indiqué le chargé de communication à la direction de la Protection civile, le lieutenant Khaled Benkhalfallah. Selon la même source, il s'agit de K.A, 59 ans et d'A.H, 42 ans, qui exécutaient des travaux de maintenance dans la gare.

M. Benkhalfallah a affirmé que les corps sans vie des deux victimes seront transportés à la morgue du cimetière d'El Alia, dès la fin de l'enquête des services concernés. K. N.

Médias

## L'accréditation d'El Hayat TV suspendue pour une semaine

Le ministère de la Communication a annoncé, hier, dans un communiqué, la suspension temporaire pour la durée d'une semaine à compter du 23 juin en cours de l'accréditation de la représentation de la chaîne "El Hayat TV". "Vu la décision de l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) de suspendre pour une semaine, à compter du 23 juin 2021, la diffusion des programmes de la chaîne "El Hayat TV", le ministère de la Communication a décidé de suspendre, temporairement pour la même durée, l'accréditation de la représentation de la chaîne télévisée", précise le communiqué. En fait, de son côté l'Autorité de régulation de l'audiovisuel (ARAV) a décidé la suspension pour une semaine

à compter de mercredi, de tous les programmes de la chaîne "El Hayat TV" avec un avertissement, suite à la diffusion d'une émission vendredi dernier lors de laquelle un ancien député avait remis en cause l'intégrité de moudjahidine. Dans un communiqué, l'ARAV indique avoir saisi le ministère de la Communication "aux fins de retrait de l'accréditation de cette chaîne pour la durée de la suspension de ses programmes". L'ARAV affirme cependant "se réserver le droit d'engager toutes les mesures et procédures judiciaires adéquates en cas de récidive de tels dépassements et manquements professionnels", conclut le communiqué.

R. N.

Ile Plane à Oran

## Renflouage d'un filet fantôme de 600 mètres

Une opération d'urgence, effectuée récemment par les plongeurs de l'association écologique marine «Barbarous», a permis le renflouage de la moitié d'un filet fantôme de plus 600 mètres dans les environs de l'Ile Plane, dite Paloma, à Oran, en attendant une deuxième opération prévue dans les jours à venir pour dégager la deuxième moitié, a-t-on appris, hier, auprès du secrétaire général l'association, Amine Chakouri.

Le filet a été repéré à une quarantaine de mètres de profondeur et une première opération a été organisée le 6 juin, au cours de laquelle sa moitié a pu être dégagée, a indiqué M. Chakouri. «A 40 mètres seulement les plongeurs les plus expérimentés peuvent participer. L'intervention n'est pas sans danger sur leur vie», a-t-il souligné, faisant savoir qu'au bout de 50 minutes de plongée, les plongeurs ont pu récupérer près de 300 mètres du filet en utilisant des parachutes de renflouage, qui le tirent vers la surface de l'eau.

L'association écologique marine «Barbarous» est la seule à faire ce genre d'intervention sur la côte oranaise, a-t-on rap-

porté, notant qu'elle a pu récupérer une vingtaine de filets au cours des deux dernières années.

Le renflouage de la deuxième moitié du filet sera organisé au cours des prochains jours, selon les conditions météorologiques et en fonction de la disponibilité des plongeurs, avec la participation du Commissariat national du littoral (CNL), a expliqué le secrétaire général de l'association «Barbarous».

Les filets fantômes sont des filets emportés par les courants, qui finissent dans les fonds marins. Ils sont dangereux pour la biodiversité marine parce qu'ils capturent et tuent indéfiniment des espèces animales marines et asphyxient la couverture végétale. M. O.

## La Sécheresse qui s'annonce



Loumis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou

## Un candidat libre pris en flagrant délit de fraude lors de l'épreuve des sciences islamiques

■ Un cas de fraude aux épreuves du baccalauréat a été signalé avant-hier dans un centre d'examen dans la wilaya de Tizi Ouzou.

Par Hamid M.

Selon le directeur local de l'éducation, Ahmed Laalaoui, il s'agit d'un candidat libre d'un centre d'examen de la ville du chef-lieu de wilaya, surpris en train de frauder durant l'épreuve des sciences islamiques, l'après-

midi du premier jour du baccalauréat. Il a fait usage d'un smartphone, selon les indications fournies par notre source. La procédure réglementaire en pareilles circonstances a été entamée. Interrogé, par ailleurs, sur les conditions de déroulement des épreuves dans la wilaya, notre interlocuteur a

assuré qu'elles se tiennent dans des circonstances normales, sans manquer de faire part du nombre d'absents parmi les candidats durant la matinée du second jour de l'examen, soit 157 parmi les 1 3231 (1.19 %) candidats scolarisés et 1 785 parmi les 5 452 (32,26%) candidats libres. H. M.

Canal Algérie

## Décès de la journaliste et présentatrice Wafa Meftah Rezki

La journaliste et présentatrice de Canal Algérie, Wafa Meftah Rezki, est décédée, dimanche soir à Alger, à l'âge de 42 ans, des suites d'une longue maladie, a-t-on appris auprès de sa famille.

Elle a été inhumée hier au cimetière de Garidi, Kouba.

La défunte, qui a intégré la rédaction de Canal Algérie en

2004, a animé plusieurs émissions, dont «C'est le week-end», «Un air de famille», «Bien-être», «Bonjour d'Algérie», «TV Rama», et sa dernière émission «Paroles de femmes». En cette douloureuse circonstance, le ministre de la Communication, porte-parole du gouvernement, Ammar Belhimer, «présente ses sincères condoléances à la famille et collègues de

la défunte».

Le directeur général de l'EPTV, Chaâbane Lounakel et l'ensemble des travailleurs de la Télévision algérienne, tout en présentant leurs condoléances également à la famille de la défunte et ses proches, expriment leur profonde sympathie en cette pénible circonstance. G. H.

Accident mortel à Ain Naadja

## L'auteur condamné à 3 ans de prison ferme

Le Tribunal d'Hussein Dey a prononcé, hier, une peine de trois ans de prison ferme, assortie d'une amende de 100 000 DA à l'encontre de l'auteur de l'accident de la circulation qui a coûté la vie à un jeune homme qui s'appropriait à changer la roue de son véhicule au niveau de la rocade sud de Ain Naadja. Le même tribunal avait requis les mêmes peines à l'encontre de

l'accusé. Il a également requis une amende de 100 000 DA et le retrait du permis de conduire de l'accusé pour une durée de quatre ans. Le juge près le tribunal d'Hussein Dey avait ordonné le placement en détention provisoire du prévenu après avoir été présenté devant le parquet de la République et après avoir transmis le dossier à la section des délits conformément aux

procédures de comparution immédiate. L'accusé est poursuivi pour «homicide involontaire» et «délit de fuite pour échapper à la responsabilité pénale et civile».

Pour rappel, le vendredi 4 juin 2021, un accident de la route est survenu au niveau de la rocade sud de Ain Naadja, où un véhicule a percuté la victime dénommée Benani Mourad Oussama qui changeait la roue de son véhicule, provoquant son décès sur place. L'auteur de l'accident a pris la fuite avant d'être arrêté immédiatement au niveau de l'échangeur autoroutier à l'entrée de la commune de Gué de Constantine par les éléments de la Gendarmerie nationale.

L'auteur est un jeune homme né en 1998, célibataire et sans antécédents judiciaires.

O. N.

M. N.

Coopération

## Le chef d'état-major de l'ANP en visite officielle en Fédération de Russie

Le général de corps d'Armée, Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, a entamé, depuis hier, une visite officielle en Fédération de Russie, sur invitation du général d'Armée Choïgou Sergueï Koujouguévitch, ministre de la Défense russe, indique le ministère de la Défense nationale

dans un communiqué. «Monsieur le général de corps d'Armée prendra part à la 9<sup>e</sup> Conférence sur la Sécurité internationale qui sera organisée par la Fédération de Russie, les 23 et 24 juin 2021 à Moscou», indique le communiqué du MDN annonçant cette visite.